



SAINT-HIPPOLYTE

## AVIS PUBLIC

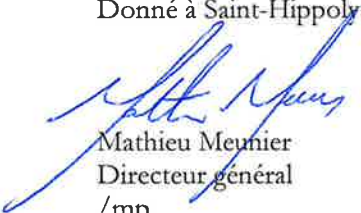
### DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES (DDM)

Est, par le présent avis donné par le soussigné, directeur général de la susdite Municipalité, que le Conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte, à sa séance du 10 septembre 2024, statuera sur les demandes ci-dessous détaillées.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
<b>DDM 2024-0025</b> <b>71, rue du Domaine Roussel</b>	Autoriser, pour une remise projetée, un empiètement de 1 mètre dans la marge avant de 12 mètres prévue pour un terrain de 1500 mètres carrés et plus de la zone H-220.
<b>DDM 2024-0026</b> <b>551-553, chemin de Mont-Rolland</b>	Autoriser, pour l'habitation existante, un empiètement de 2,02 mètres dans la marge arrière de 8 mètres prévue pour un terrain de 1500 mètres carrés et plus de la zone H-300.
<b>DDM 2024-0028</b> <b>31, chemin du lac Aubrisson Sud</b>	Autoriser, pour un garage détaché projeté, des empiètements de 1,9 mètre dans les marges latérale gauche et arrière de 5 mètres prévues pour un terrain de 1500 mètres carrés et plus de la zone H-119.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande avant cette séance du Conseil, en transmettant par écrit à la Municipalité ses observations sur ladite demande et ce, avant le 6 septembre 2024, en indiquant clairement, son nom et ses coordonnées, ainsi que le moyen privilégié pour communiquer avec elle, si requis (téléphone ou courriel).

Donné à Saint-Hippolyte, ce 21 août 2024.

  
Mathieu Meunier  
Directeur général  
/mp